

CDCI du 12 octobre 2012

Point 1 - Les procédures de modification de périmètre et de fusion des communautés de communes

Conformément aux demandes des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale du Gers (CDCI), lors de la réunion du 30 janvier 2012, les procédures de modification des périmètres et de fusion des communautés de communes ont été lancées.

Depuis la réunion de la CDCI du 6 juillet 2012, l'évolution est la suivante :

1 – Modifications de périmètres.

Les 11 procédures de modification de périmètre de communautés de communes existantes ont été menées selon le calendrier suivant :

- **18 janvier 2012** : arrêté fixant la liste des communes intéressées par le projet de modification de la communauté de communes du Savès,
- **1^{ère} quinzaine février 2012** : arrêtés fixant la liste des communes intéressées par les projet de modification des autres communautés de communes,
- **25 avril 2012** : arrêté portant modification du périmètre de la communauté de communes du Savès,
- **28 juin 2012** : arrêtés portant modification du périmètre des autres communautés de communes,
- **1^{ER} octobre 2012** : arrêté portant modification du périmètre de la communauté de communes du Bas Armagnac. Il prendra effet au 31 décembre 2012, compte tenu de la dissolution concomitante du SIVOM de Nogaro.

A noter qu'à la demande des élus concernés, la date d'effet de la modification des périmètres a été repoussée au **31 décembre 2012** pour les communautés de communes de la Ténarèze et de Bastides et vallons du Gers.

La procédure d'adhésion de la commune de Saint-Antoine à la communauté de communes des deux Rives (département du Tarn et Garonne) est toujours en cours.

Composition du conseil communautaire.

En application des dispositions de l'article 83-V de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (RCT) modifié par la loi du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale, chaque conseil municipal disposait d'un délai de trois mois, à

compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification du périmètre de la communauté de communes, pour délibérer sur la composition du conseil de communauté.

Les communes membres de la communauté de communes du Savès ont désapprouvé, à la majorité qualifiée, la composition actuelle du conseil communautaire. L'arrêté préfectoral du **6 août 2012** a fixé la composition du nouveau conseil communautaire, conformément aux dispositions de l'article xxx du CGCT. Le nouveau conseil communautaire a été mis en place et le nouveau président élu, le 6 septembre 2012.

Pour les autres communautés de communes pour lesquelles la modification du périmètre a pris effet le 28 juin 2012, les communes concernées se sont prononcées pour le maintien de la représentation antérieure, à l'exception des communes de la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac.

Pour ce qui concerne le Bas Armagnac, le délai des trois mois pour se prononcer s'achève fin décembre 2012.

Tableau récapitulatif.

Communes	AP listant les communes	AP de périmètre	AP reportant la date d'effet au 31/12/2012	Accord des communes sur le conseil	AP fixant composition du conseil	Avancement
Puylausic, Garravet et Gaujac à la CC du Savès	18/01/2012	25/04/2012		NON	06/08/2012	
Gimbrède, Peyrecave, Terraube et Plieux à la CC de la Lomagne Gersoise	10/02/2012	28/06/2012		OUI		
Valence-sur-Baïse et Saint-Orens-Pouy-Petit à la CC de la Ténarèze	16/02/2012	28/06/2012	26/07/2012	OUI		
Arblade-le-Haut, Bétous, Caupenne d'Armagnac, Espas et Sainte-Christie à la CC du Bas Armagnac	16/02/2012	01/10/2012	01/10/2012	<i>En cours</i>		
Cannet à la CC Monts et Vallées de l'Adour	10/02/2012	28/06/2012		OUI		
Beaumarchés, Couloumé-Mondebat, Courties, Lasserade et Saint-Aunix-Lengros à la CC Bastides et Vallons du Gers	16/02/2012	28/06/2012	20/07/2012	OUI		
Mirannes et Mourède à la CC d'Artagnan en Fezensac	15/02/2012	28/06/2012		NON		
Dému à la CC du Grand Armagnac	10/02/2012	28/06/2012		OUI		
Gaujan à la CC des Coteaux de Gimone	09/02/2012	28/06/2012		OUI		
Lahas et Mongauzy à la CC Arrats-Gimone	09/02/2012	28/06/2012		OUI		
Lamaguère et Saint-Arroman à la CC Val de Gers	16/02/2012	28/06/2012		OUI		
Saint Antoine a la CC						

des deux rives (82)	-	-	-	-	-	
---------------------	---	---	---	---	---	--